

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	142 (1997)
Heft:	4
Artikel:	Les cours tactiques-techniques pour officiers : expériences en 1995/1996 et conception pour 1997/1998
Autor:	Saurer, Beat
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-345757

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les cours tactiques-techniques pour officiers

Expériences en 1995/1996 et conception pour 1997/1998

Par le colonel EMG Beat Saurer¹

Les cours tactiques-techniques (CTT) ont pour but le perfectionnement des officiers. L'effort principal doit être porté sur l'entraînement à la conduite, l'approfondissement des connaissances et des capacités liées à la fonction ainsi qu'à l'information.

6 régiments territoriaux, 2 régiments hôpital, 2 régiments de soutien, trois régiments de sauvetage, 1 régiment d'infanterie et 1 régiment de forteresse, cela représente environ 2700 officiers, exerçant plus de 300 fonctions différentes, qui ont des besoins de formation très divers. Environ 60 % de ces officiers sont francophones et attendent donc, à l'instar de leurs camarades germanophones, que la majeure partie de l'instruction soit donnée dans leur langue maternelle. Concernant la formation, on peut différencier les besoins qui concernent tous les régiments et tous les niveaux (par exemple la conduite tactique ou la méthodologie) et les besoins qui diffèrent selon les fonctions des officiers (formation des spécialistes).

Cette diversité, combinée au fait qu'en principe tous les officiers accomplissent les CTT en même temps, depuis le commandant de régiment expérimenté jusqu'au chef de section faisant son premier service avec son unité, exige pour les CTT de la Division territoriale 1 une conception particulièrement sophistiquée de la formation.

Modèle de base et expériences tirées des CTT 95/96

L'analyse des besoins d'instruction a conduit les responsables à une conception des CTT 95 et 96 qui se basait sur un modèle de base, adapté pour chaque type de régiment, selon ses besoins. Dans le modèle de base, la Division définissait les thèmes principaux et les compétences de la Division et des régiments, précisait les sujets qui, sous sa direction, étaient identiques pour tous les CTT. Le modèle de base réglait le plan-horaire.

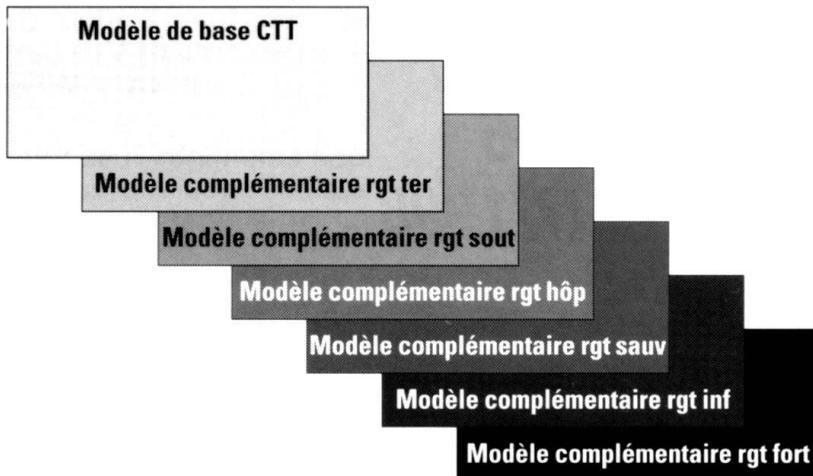
Les modèles complémentaires permettaient aux chefs

d'état-major des CTT et aux commandants de régiment concernés d'adapter le modèle de base selon les besoins spécifiques de leur corps de troupes. Le modèle complémentaire définissait les modules d'instruction sous la direction du régiment, les spécialités à traiter liées à l'arme ; il réglait également les questions de logistique. Les besoins de formation des officiers spécialistes (officiers de renseignements, de réparation, quartiers-maîtres, etc.) étaient généralement traités pendant les CTT dans des cours centralisés, sous la direction de la Division.

L'instruction était donnée par des officiers particulièrement qualifiés de l'état-major de la Division territoriale ; l'infrastructure du cours et la mise à disposition de troupes d'application étaient l'affaire d'un régiment qui accomplissait son service d'instruction (CR) au moment du CTT.

Tous les CTT 95 et 96 se sont déroulés selon ce concept. D'une manière générale, on peut constater que

¹Chef d'état-major des CTT.



cette conception tenait compte des besoins de formation particuliers au sein d'une division territoriale, qu'elle améliorait ainsi d'une manière sensible le niveau d'instruction des officiers, qu'elle augmentait, notamment dans les nouvelles organisations, la compréhension réciproque et qu'elle renforçait l'esprit de corps. Les participants qualifiaient généralement les CTT de bons et d'utiles pour le travail pratique.

En revanche, le travail de préparation était énorme pour les officiers engagés de l'état-major de division et des régiments, chaque CTT devant être conçu à nouveau malgré le modèle de base.

Enseignements

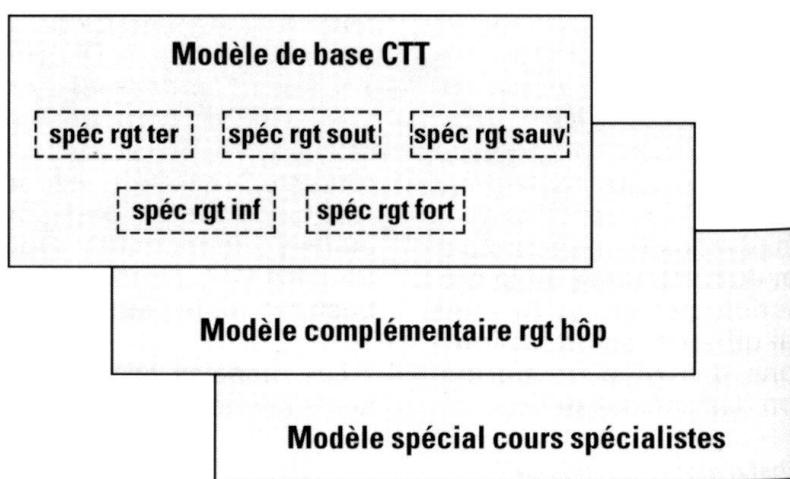
Malgré les critiques généralement bonnes des CTT 95/96, une analyse approfondie a relevé toute une série de points faibles qu'il s'agissait d'éliminer dans la conception 1997/98. Les éléments suivants n'ont pas satisfait les « stratégies des CTT » :

ratoire pour les différents CTT, l'effet de synergie du modèle de base ne peut pas assez se développer. Le nombre trop important de thèmes est à l'origine d'une certaine superficialité peu propice à l'amélioration du niveau d'instruction. Ces réflexions ont conduit aux conclusions suivantes pour les CTT 1997/98 :

- formation adaptée aux différents échelons ;
- concentration sur trois thèmes de formation essentiels ;
- méthodologie moderne ;
- appel à la responsabilité personnelle des officiers ;
- intégration d'un controlling systématique.

Conception des CTT pour 1997 et 1998

Contrairement à la conception 1995/96, le modèle de base 1997/98 sert de base réelle aux CTT de tous les régiments de la Division. A quelques exceptions près, le modèle de base peut dès lors être repris sans changement pour la conception de détail. Seuls les CTT des régi-



heure	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	heures	observations
	cond: div	cond: div	cond: div	cond: rgt	cond: rgt		
0600	bat/gr cdt cp C sect	bat/gr cdt cp C sect	bat/gr cdt cp C sect	bat/gr cdt cp C sect	bat/gr cdt cp C sect	0600	
0700		module d'instr 1	A	module d'instr 3	module d'instruction 3	0700	modules obligatoires
0800					module d'instruction 3	0800	
0900	entrée en service		entrée en s		chambre sports	0900	
1000	rap ES 1		1			1000	
	à d cdt rgt 2		2				
1100	à d cdt div 3		3			1100	
1200						1200	modules d'instruction (chantiers)
1300						1300	
1400	module d'instr 1	module d'instruction 2	module d'instr 3	module d'instruction 3	demob	1400	bloc 1: conduite tactique
						1400	bloc 2: ex prise de décision
						1400	bloc 3: méthodologie de l'instruction
1500					à d cdt rgt	1500	
					à d cdt div	1500	
1600				selon spécifications		1600	
				cdt rgt		1600	
1700						1700	
1800			conférencier extérieur			1800	modules obligatoires
			démob part			1800	
1900			souper fac	démob part		1900	conférence par cdt div
						1900	la conduite
						1900	conférence: situation
2000	module d'instr 1	situation actuelle		la conduite		2000	actuelle, dangers, menace
		dangers, menace		cdt div		2000	
2100						2100	conférencier extérieur
2200						2200	
2300						2300	

Les médecins ont des besoins assez spécifiques dans le domaine de l'instruction... (Photo : P. Mülhauser).

ments hôpital nécessitent des adaptations plus importantes, les besoins de formation particuliers de ces corps de troupes ne pouvant pas être entièrement couverts par le modèle de base. Tous les spécialistes sont rassemblés dans un CTT particulier.

En 1997/98, les CTT de la Division territoriale 1 se concentreront sur trois modules d'instruction : « Conduite tactique 95 », « Prise de décision » et « Méthodologie de l'instruction ». La Division assure les trois premiers jours ; pendant les deux jours qui lui sont attribués, le commandant de régiment peut réaliser ses propres buts, tout en res-

pectant le cadre du module « méthodologie ». Le CTT se compose de modules obligatoires, d'exercices et de démonstrations, auxquels doivent assister tous les officiers, et de workshops dans le cadre des modules d'instruction. Chaque officier décide de son propre gré, selon les buts à atteindre et ses propres besoins de formation, dans quel workshop il va s'inscrire. L'auto-contrôle après chaque module d'instruction et un controlling au niveau du CTT permettront d'atteindre les buts de formation. Tous les modules d'instructions sont strictement séparés par échelon

et seront offerts dans les deux langues.

Pour les commandants et états-majors de bataillon/groupe, l'analyse de situations complexes est entraînée dans le cadre d'un exercice d'état-major sous la direction du régiment. Les commandants de régiment et leur état-major ne sont plus uniquement participants mais intégrés comme conférenciers et directeurs d'exercice dans la conduite du CTT.

Le workshop : élément central de la méthodologie

En principe, deux workshops sont offerts simultanément.

nément à chaque échelon. Selon le nombre de participants, certains peuvent être offerts parallèlement, le nombre de participants étant, pour des raisons didactiques, limité à 25. Chaque officier reçoit, avant le CTT, un descriptif de tous les workshops avec leurs buts et leur déroulement, afin qu'il puisse décider, avant le CTT, dans lesquels il veut s'inscrire et annoncer sa décision au début du CTT au chef de la régie.

Les workshops sont dirigés par des animateurs spécialement formés ; il n'y a pas de conférences traditionnelles. Les animateurs se composent d'officiers de l'état-major de la division, d'officiers particulièrement qualifiés des régiments ainsi que d'autres instructeurs. Les animateurs sont préparés à leur tâche au cours de séminaires de plusieurs jours. Tous les work-

shops sont préparés soigneusement par l'état-major « CTT » de la division. Près de 60 animateurs seront enchaînés à chaque CTT.

Résumé

Cette conception d'instruction des CTT 1997/98 est un pas important vers une méthodologie moderne dans une Grande Unité. La concentration sur les éléments essentiels lors de la planification des CTT, l'engagement d'animateurs bien formés et motivés, la réalisation d'une instruction adaptée à l'échelon ainsi que la promotion de la responsabilité personnelle de chaque officier devraient garantir le succès de cette nouvelle conception des CTT. Des officiers bien formés sont des chefs de section, des officiers subalternes, des commandants de compagnie, de

bataillon et des officiers d'état-major motivés. Des officiers, motivés et sûrs de leurs aptitudes, sont capables d'exercer leur fonction dans les meilleurs délais et dans n'importe quelle situation. Des officiers qui saisissent le sens de leur formation sont disposés à reporter leurs expériences militaires positives dans leur vie professionnelle. Ainsi les nouvelles méthodes d'instruction de l'armée devraient être mieux connues et valorisées auprès de l'administration et de l'industrie privée.

Les CTT 1997/98 représentent un grand défi pour tous les participants, les animateurs et les responsables de la Division territoriale 1. Un effort commun de toutes les personnes concernées nous mènera au succès.

B. S.